



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : CCVO3F (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24950045500020

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ISLE ADAM

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : Com. Com. Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		40 177

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	411,81
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	408,69
3	Dépenses d'équipement brut / population	50,32
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	35,95
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2,78 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,69 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,31 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,76 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1594 B du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger Levrault

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
TOTAL DU BUDGET	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00 (3)	0,00 A1
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00 (4)	0,00 A2
				0,00 A3

RESTES A REALISER N-1				
TOTAL des RAR	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
Investissement	I + II	1 725 163,52 III + IV	989 486,00 B1	-735 677,52
Fonctionnement	I	1 725 163,52 III	989 486,00 B2	-735 677,52
	II	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 725 163,52
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	606 278,33
21	Immobilisations corporelles (3)	1 118 885,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 989 486,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	899 486,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES		RECETTES	
		+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)	0,00
		=		=	
Total de la section d'investissement (3)			3,00		3,00

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES		RECETTES	
			85 000,00		85 000,00
		+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		(si déficit)		(si excédent)
			0,00		0,00
		=		=	
Total de la section de fonctionnement (4)			85 000,00		85 000,00
				ID	

TOTAL DU BUDGET (5)			85 003,00		85 003,00
---------------------	--	--	-----------	--	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec l'année précédente.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	1 205 478,36	0,00	0,00	0,00	1 205 478,36
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 988 885,19	0,00	3,00	3,00	1 988 888,19
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 227 363,55	0,00	3,00	3,00	3 227 366,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 340,00	0,00	0,00	0,00	152 340,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		152 340,00	0,00	0,00	0,00	152 340,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 379 703,55	0,00	3,00	3,00	3 379 706,55

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	89 781,10		0,00	0,00	89 781,10
041	Opérations patrimoniales (8)	26 160,00		0,00	0,00	26 160,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		115 941,10		0,00	0,00	115 941,10

TOTAL	3 495 644,65	0,00	3,00	3,00	3 495 647,65
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 495 647,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 464 399,00	0,00	0,00	0,00	1 464 399,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 464 399,00	0,00	0,00	0,00	1 464 399,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	214 000,00	0,00	0,00	0,00	214 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		214 000,00	0,00	0,00	0,00	214 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 678 399,00	0,00	0,00	0,00	1 678 399,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	465 000,00		0,00	0,00	465 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	511 449,67		3,00	3,00	511 452,67
041	Opérations patrimoniales (10)	26 160,00		0,00	0,00	26 160,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 002 609,67		3,00	3,00	1 002 612,67

TOTAL	2 681 008,67	0,00	3,00	3,00	2 681 011,67
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	814 635,98
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 495 647,65
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

886 671,57

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.



(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 237 018,56	0,00	82 497,00	82 497,00	1 319 515,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	460 199,60	0,00	500,00	500,00	460 699,60
014	Atténuations de produits	13 265 838,00	0,00	0,00	0,00	13 265 838,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 471 924,00	0,00	2 000,00	2 000,00	1 473 924,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 434 980,16	0,00	84 997,00	84 997,00	16 519 977,16
66	Charges financières	21 656,50	0,00	0,00	0,00	21 656,50
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00		0,00	0,00	1 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 460 136,66	0,00	84 997,00	84 997,00	16 545 133,66

023	Virement à la section d'investissement (5)	465 000,00		0,00	0,00	465 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	511 449,67		3,00	3,00	511 452,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		976 449,67		3,00	3,00	976 452,67

TOTAL	17 436 586,33	0,00	85 000,00	85 000,00	17 521 586,33
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 521 586,33
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 788,14	0,00	0,00	0,00	89 788,14
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 103 604,00	0,00	0,00	0,00	3 103 604,00
731	Fiscalité locale	11 372 080,00	0,00	0,00	0,00	11 372 080,00
74	Dotations et participations (4)	1 752 881,00	0,00	85 000,00	85 000,00	1 837 881,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	16 510,00	0,00	0,00	0,00	16 510,00
Total des recettes de gestion courante		16 334 863,14	0,00	85 000,00	85 000,00	16 419 863,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 334 863,14	0,00	85 000,00	85 000,00	16 419 863,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	89 781,10		0,00	0,00	89 781,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		89 781,10		0,00	0,00	89 781,10

TOTAL	16 424 644,24	0,00	85 000,00	85 000,00	16 509 644,24
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 011 942,09
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 521 586,33
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	886 671,57
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****DT****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3,00	0,00	3,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3,00	0,00	3,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3,00****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	82 497,00		82 497,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	500,00		500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	3,00	3,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		84 997,00	3,00	85 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**85 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.



(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi n° 2005-102 du 12 février 2005 relative à l'égalisation des territoires.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3,00	3,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	3,00	3,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	85 000,00		85 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		85 000,00	0,00	85 000,00



FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			85 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 495 644,65	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	1 205 478,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 988 885,19	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 227 363,55	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	152 340,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				0,00	0,00
Total des dépenses financières	152 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 379 703,55	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	89 781,10			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	26 160,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	115 941,10			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger
Levrault

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 681 008,67	0,00	3,00	3,00	3,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 464 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 464 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger Levrault

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 678 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	465 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	511 449,67		3,00	3,00	3,00
041	Opérations patrimoniales (7)	26 160,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 002 609,67		3,00	3,00	3,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	3,00
--	------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 495 644,65	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	1 205 478,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	406 874,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041413	798 604,03	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	1 988 885,19	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
2152	659 612,67	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	633 905,63	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	598 869,11	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	94 497,78	0,00		3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 227 363,55	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements			0,00	0,00		0,00	0,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP			0,00	0,00		0,00	0,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)			0,00	0,00		0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie			0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		115 941,10		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 681 008,67	0,00	3,00	3,00	3,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 464 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	315 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	549 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	557 009,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	43 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 464 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		214 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 678 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	465 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	511 449,67		3,00	3,00	3,00
28031	Frais d'études	12 486,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	79 534,30		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger Levrault

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	66 846,45		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 288,80		0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	3 027,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	35 398,30		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	146 870,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	109 704,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 367,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	877,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	33 050,82		3,00	3,00	3,00
041	Opérations patrimoniales (10)	26 160,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 160,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 002 609,67		3,00	3,00	3,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	17 436 586,33	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
011	Charges à caractère général (4)	1 237 018,56	0,00	0,00	82 497,00	82 497,00	0,00	82 497,00	82 497,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	460 199,60	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	13 265 838,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 471 924,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	16 434 980,16	0,00	0,00	84 997,00	84 997,00	0,00	84 997,00	84 997,00
66	Charges financières	21 656,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	25 156,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses réelles	16 460 136,66	0,00	0,00	84 997,00	84 997,00	0,00	84 997,00	84 997,00
023	Virement à la section d'investissement	465 000,00			0,00	0,00		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	511 449,67			3,00	3,00		3,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	
	TOTAL des dépenses d'ordre	976 449,67			3,00	3,00		3,00	
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									
									85 000,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger
Levrault

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	16 424 644,24	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 788,14	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 103 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 372 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 752 881,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	16 510,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes de gestion des services		16 334 863,14	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 334 863,14	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	89 781,10		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		89 781,10		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

Total des recettes de fonctionnement cumulées

85 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Page 3

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	17 436 586,33	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
011	Charges à caractère général (5)	1 237 018,56	0,00	0,00	82 497,00	82 497,00	0,00	82 497,00	82 497,00
6042	Achats de prestations de services	260 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	40 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	300 000,00	0,00		19 497,00	19 497,00	0,00	19 497,00	19 497,00
6132	Locations immobilières	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	4 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	60 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	130 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 500,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	8 895,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger Levrault

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	24 563,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	460 199,60	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	177 944,60	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	45 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	550,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 555,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	13 265 838,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	4 130 473,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	5 815 863,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	1 933 502,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	11 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025

ID : 095-249500455-20250627-20250603-DE

Berger Levrault

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 471 924,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	130 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	519 239,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	480 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	234 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 434 980,16	0,00	0,00	84 997,00	84 997,00	0,00	84 997,00	84 997,00
66	Charges financières	21 656,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 456,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		25 156,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		16 460 136,66	0,00	0,00	84 997,00	84 997,00	0,00	84 997,00	84 997,00
023	Virement à la section d'investissement	465 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	511 449,67			3,00	3,00		3,00	3,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	511 449,67			3,00	3,00		3,00	3,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		976 449,67			3,00	3,00		3,00	3,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	16 424 644,24	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 788,14	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	28 562,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	9 726,14	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 103 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	478 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	1 191 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	1 434 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 372 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	4 289 537,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	457 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	126 504,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	43 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 815 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	519 239,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 752 881,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	319 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	1 040 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
744	FCTVA	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	43 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	342 023,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	16 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		16 334 863,14	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 334 863,14	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	89 781,10		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	89 781,10		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		89 781,10		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 242 121,10	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		152 340,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	152 340,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		89 781,10	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	89 781,10	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 100 449,67	3,00	VI 3,00
Ressources propres externes de l'année (a)		124 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	124 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		976 449,67	3,00	3,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	12 486,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	79 534,30	0,00	0,00
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	66 846,45	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 288,80	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	3 027,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	35 398,30	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	146 870,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	109 704,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	3 367,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	877,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	33 050,82	3,00	3,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions	Projet de délibération
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	465 000,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Présenté par Monsieur le Président S. PONIATOWSKI, rapporteur,
A l'Isle-Adam, le 27 juin 2025

Par délégation, le Président M. Sébastien PONIATOWSKI

CCVO3F

Le Président de la CCVO3F

BP 30005

Sébastien PONIATOWSKI

1, av. Jules Dupré
95290 L'ISLE ADAM



Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES : Pour : 32

Contre : 0

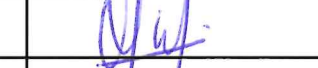
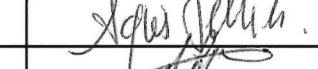
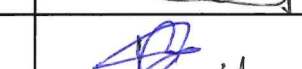
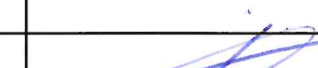
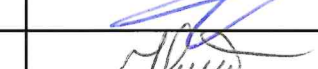
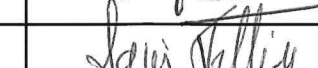
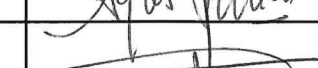
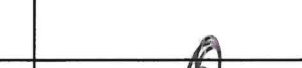
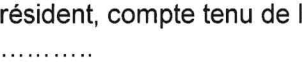
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session
ordinaire.

A l'Isle-Adam, le 27 juin 2025

Les Membres du Conseil Communautaire,

Date de Convocation : 13/06/2025

CAUDRON Céline		GODENNE Françoise	
DAGONET Didier		JEANRENAUD Eric	
DELAUNE Jacques		MICHEL Valérie	
EON Pierre-Edouard		MERI Audrey	
FRANCOIS Jérôme		MOREAU Joël	
MACE Bruno		MORVAN Claudine	
PONIATOWSKI Sébastien		MOURGET Dominique	
TAILLANTER Loïc		PAGNON Alphonse	
VAN HYFTE Philippe		PELEGRIN Carine	
BARTHELEMI Laurence		PROCOPE Aurélie	
BARTHELEMI Stanislas		QUESNEL Mélody	
BEMELS Pierre		RIO Bernard	
CALVES Nadine		SALBERT Julita	
CHAPALAIN Armelle		SANTERO Antoine	
COURTOIS Jean-Pierre		TELLIER Agnès	
CRESPIN Marie-Claude		TOUBOUL Morgan	
DION Bruno		TOURON Dominique	
DOHY Alexandre		TOUZALIN Philippe	
DU PELOUX Rémi		VRAY Michel	
DURIEUX Jérôme		WEIFFENBACH Hervé	
GAUTIER Catherine			

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le

Le Président de la CCVO3F
Sébastien PONIATOWSKI

